



N° : 19      DATE : 23 juin 2020

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- **MAIS** : Première ponte visible.
- **BETTERAVES** : Début des observations maladies du feuillage. Évolution de la jaunisse. Nouvelles pontes de pégomyies. Faible présence de noctuelles défoliatrices.

# MAÏS

27 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 8 à 14 feuilles.

**Pyrale :**

Commune	code Postal	Nombre d'adultes pyrales piégées			
		Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
VERNEUIL-SUR-SERRE	02000	0	0	0	2
CRECY-SUR-SERRE	02270	1	0	2	3
BOURGUIGNON-SOUS-COUCY	02300		3	3	5
JUMENCOURT	02380	4	8	8	0
ESSOMES SUR MARNE*	02400			3	1
MONDREPUIS	02500		13	15	7
AUBENTON	02500			8	14
MEZY-MOULINS	02650	16	4		30
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	59293		0	1	3
MARLY	59770	0	2	4	1
BEAUVAIS	60155				2
BLARGIES	60220		0	4	6
JAMERICOURT	60240		10	2	6
CREVECOEUR-LE-GRAND	60360	0	0	1	4
TROUSSURES	60390		1	39	9
BORNEL	60540		4	1	2
FRESNOY-LE-LUAT	60800	0	3	26	19
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260		1	1	1
ECHINGHEN	62360		0	0	1
HUCHENNEVILLE	80132	0	0	1	2
ONEUX	80135		0	2	2
CHAUSSOY-EPAGNY	80250				6
ALLERY	80270	0	0	3	2
INVAL-BOIRON*	80430		0		4
COTTENCHY**	80440		1	1	6
BOUSSICOURT	80500	0	0	0	2

(\* : Participation au réseau de piégeage de la société FMC ; \*\* piège lumineux.)

• **Suivi de la nymphose :**

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), **le taux de chrysalidation est de 100 %**. La majorité des papillons devrait avoir émergée cette semaine.

- **Réseau de piégeage :**

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 26 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ⇒ 1 piège est indemne de capture.
- ⇒ 22 pièges ont capturé entre 1 à 10 pyrales.
- ⇒ 2 pièges entre 11 à 20 pyrales
- ⇒ **1 piège a capturé 30 papillons, dans le département de l'Aisne.**

- **Suivi des pontes :**

Les premières pontes de pyrale sont observées à Jaméricourt (Oise) et Cottency (Somme). Il s'agit de pontes "fraîches". Sur ces deux sites le seuil de nuisibilité est atteint.

Commune	code Postal	Fréquence des Pontes	
		Totale	"fraîches"
COTTENCHY	80440	16%	16%
JAMERICOURT	60240	18%	13%

**Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.**



Les pyrales déposent généralement leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclos	Ponte parasitée par trichogrammes

Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

- **Analyse de risque :**

Les relevés de piège montrent que le vol de la pyrale se poursuit. Le pic de vol de la pyrale semble atteint avec 140 captures enregistrées sur la semaine dernière. Les premières pontes doivent être visibles en parcelle.

**Maintenant, il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".**

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- ⇒ le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplaques) ;
- ⇒ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil de nuisibilité de 10% des pieds portant une ponte.

L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette de dégâts.

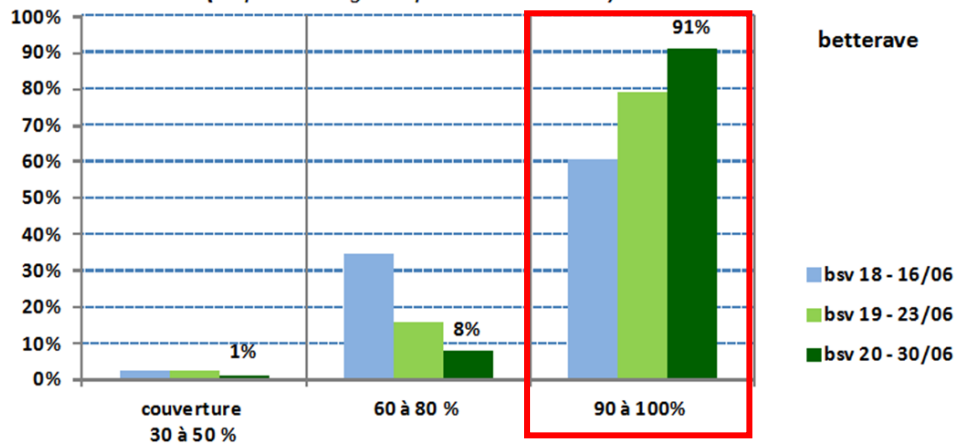
Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2020** dans le BSV Grandes Cultures n°15 du 26 mai 2020.

# BETTERAVES

Cette semaine 77 parcelles sont observées.

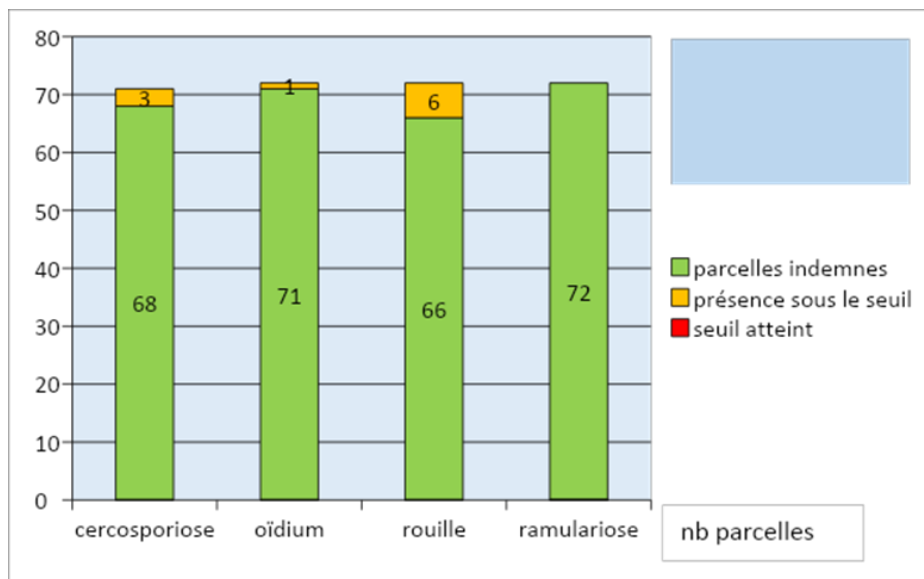
## Stade des betteraves

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



La couverture du sol progresse encore cette semaine, pour atteindre 90 à 100% sur 91% des parcelles. Il subsiste encore une grande hétérogénéité de stade pour 9% des parcelles observées.

## Observations maladies du feuillage



Aucune parcelle observée cette semaine n'a atteint le seuil indicatif de risque pour l'une des 4 maladies cryptogamiques. La Cercosporiose est détectée dans 3 parcelles de la Somme. L'Oïdium est présent dans une parcelle de la Somme. La Rouille est signalée dans 6 parcelles de la région (1 dans l'Aisne, 1 dans l'Oise, 1 dans la Somme et 3 dans le Pas de Calais).

Retrouvez la carte de vigilance via le lien menant à « Alerte Maladies » : <http://maladies.itbfr.org/>

## Rappel des seuils maladies du feuillage :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de la protection avant la mi-août</b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
<b>Début de la protection après la mi-août</b>				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

Bodure littorale : Bande côtière de 100 km.

## Évolution de la jaunisse virale

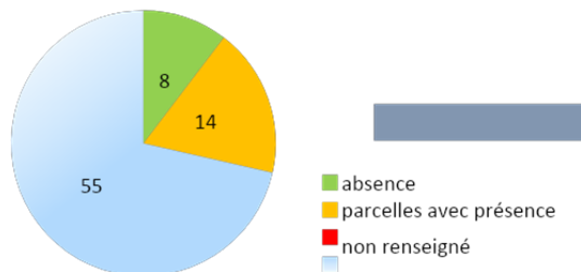
L'extériorisation des symptômes de jaunisse se poursuit dans la région avec toujours un gradient Sud/Nord. Les symptômes de jaunisse sont plus fréquents dans l'Oise, l'Aisne et l'Est de la Somme. Progressivement des petits foyers de quelques betteraves apparaissent au nord de l'Aisne, de la Somme et des départements du Nord et du Pas de Calais.



**Symptôme de jaunisse (ITB 80)**



**Foyer de jaunisse (ITB 60)**

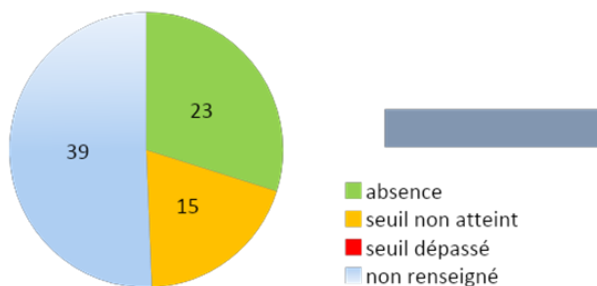


## PEGOMYIES :

15 parcelles (20%) du réseau signalent la présence de galeries de pégomyies, mais sans forcément avec présence d'asticots, et aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

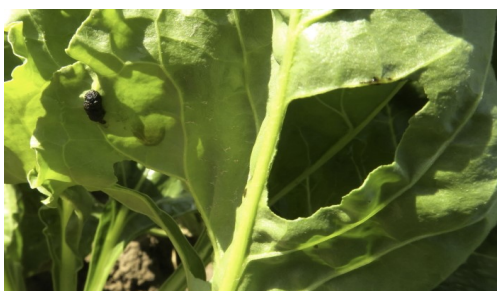
### Rappel du seuil indicatif de risque :

⇒ 50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants après la couverture du sol.

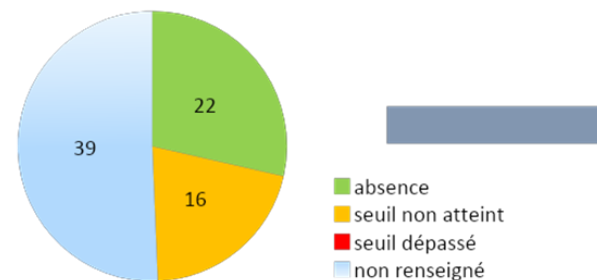


## Noctuelle défoliatrice :

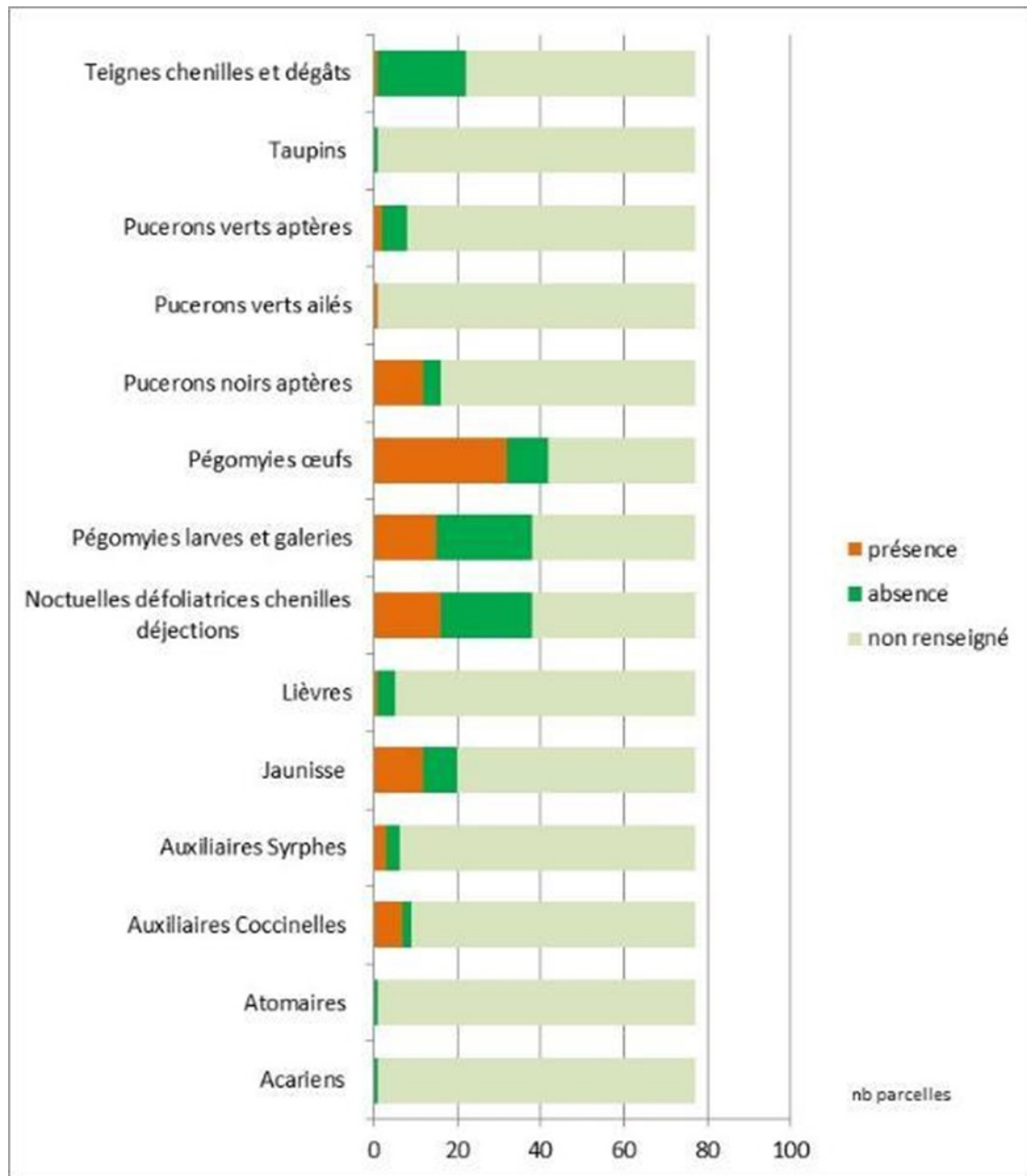
Des dégâts de noctuelles défoliatrices sont observés sur 21% des parcelles du réseau, contre 18% la semaine dernière et aucune n'a atteint le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures et/ou déjections récentes.



**Dégât de noctuelle défoliatrice et déjection (C. GAZET CA 59/62)**



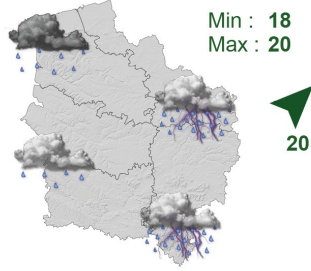
Ravageurs et auxiliaires observés dans le réseau cette semaine :



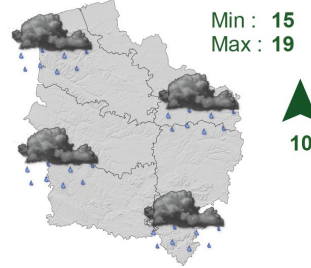


# METEOROLOGIE

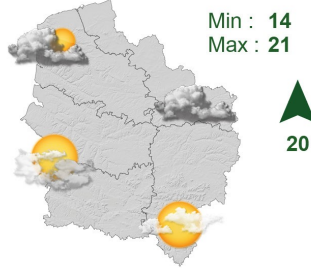
## Mercredi 1 Juillet



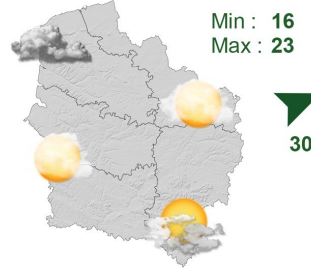
## Jeudi 2 Juillet



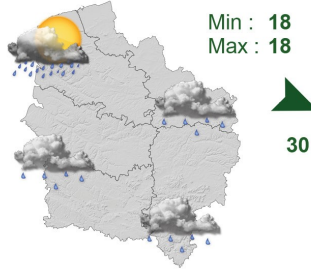
## Vendredi 3 Juillet



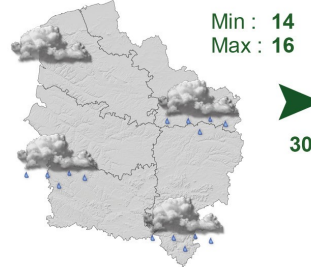
## Samedi 4 Juillet



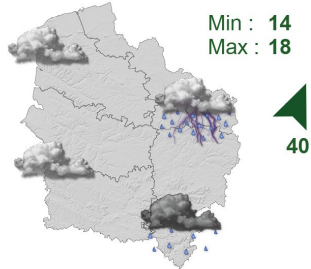
## Dimanche 5 Juillet



## Lundi 6 Juillet



## Mardi 7 Juillet



**Pour en Savoir +**  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Coiza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia, Malle : V. Duval - Fredon Picardie, Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L.Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Lhérie, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meurbais, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternoce, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

